

MUSÉE DE LA GASPÉSIE
RAPPORT FINANCIER
31 DÉCEMBRE 2018

MUSÉE DE LA GASPÉSIE
RAPPORT FINANCIER
31 DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des soldes de fonds	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 19
Renseignements complémentaires	20 - 22



**DUGUAY
SAMUEL**

Comptables professionnels agréés
Société en nom collectif

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Musée de la Gaspésie

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée de la Gaspésie, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports d'activités de financement et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants, à l'excédent des produits par rapport aux charges, à l'actif et aux soldes de fonds.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée de la Gaspésie au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers du Musée de la Gaspésie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été audités par un autre auditeur indépendant qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 26 mars 2018.

Duguay Samuel

Eric Duguay, CPA auditeur, CA

Eric Duguay, CPA auditeur, CA

Gaspé
Le 8 avril 2019

PRODUITS ET CHARGES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

			2018	2017
	Fonds d'immo- bilisations	Fonds d'adminis- tration		
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Exploitation et administration (annexe A)	-	1 868 016	1 868 016	619 848
Boutique (annexe B)	-	90 177	90 177	80 592
Magazine Gaspésie (annexe C)	-	103 026	103 026	106 462
Archives - Fonctionnement (annexe D)	-	118 983	118 983	77 589
Subvention d'intérêts - Ministère de la Culture et des Communications du Québec	85 273	-	85 273	93 612
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	235 777	-	235 777	236 395
	321 050	2 180 202	2 501 252	1 214 498
Charges				
Exploitation et administration (annexe E)	-	1 675 853	1 675 853	458 155
Boutique (annexe F)	-	75 802	75 802	60 821
Magazine Gaspésie (annexe G)	-	90 535	90 535	98 638
Archives - Fonctionnement (annexe H)	-	37 920	37 920	66 170
Intérêts sur la dette à long terme afférents aux immobilisations	85 273	-	85 273	93 612
Amortissements (annexe I)	282 373	-	282 373	299 028
	367 646	1 880 110	2 247 756	1 076 424
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(46 596)	300 092	253 496	138 074

**ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

			2018	2017
	Fonds d'immobilisations	Fonds d'administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	1 015 973	880 441	1 896 414	1 758 340
Excédent (insuffisance des produits par rapport aux charges)	(46 596)	300 092	253 496	138 074
Virement interfonds (note 4)	84 853	(84 853)	-	-
SOLDE À LA FIN	1 054 230	1 095 680	2 149 910	1 896 414

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018		2017	
	Fonds d'immo- bilisations	Fonds d'adminis- tration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	-	865 342	865 342	643 171
Débiteurs (note 5)	-	102 194	102 194	112 113
Stocks	-	23 365	23 365	19 572
Encaissements de l'effet à recevoir	234 165	-	234 165	226 157
	<u>234 165</u>	<u>990 901</u>	<u>1 225 066</u>	<u>1 001 013</u>
Dépôts à terme, 3, 58 % et 1,6 %, échéant en octobre 2021 et décembre 2021	-	692 775	692 775	692 775
Effet à recevoir (note 6)	2 302 304	-	2 302 304	2 540 181
Immobilisations corporelles (note 7)	5 090 084	-	5 090 084	5 222 325
Actif incorporel (note 7)	17 691	-	17 691	24 767
	<u>7 644 244</u>	<u>1 683 676</u>	<u>9 327 920</u>	<u>9 481 061</u>
PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs (note 10)	-	65 526	65 526	55 473
Produits reportés	-	188 970	188 970	200 217
Versement sur la dette à long terme	234 165	-	234 165	226 157
	<u>234 165</u>	<u>254 496</u>	<u>488 661</u>	<u>481 847</u>
Dette à long terme (note 11)	2 302 304	-	2 302 304	2 540 181
Produits reportés	-	333 500	333 500	331 500
Apports reportés (note 12)				
Afférents aux immobilisations	4 053 545	-	4 053 545	4 231 119
	<u>6 590 014</u>	<u>587 996</u>	<u>7 178 010</u>	<u>7 584 647</u>
SOLDES DE FONDS				
Investi en immobilisations	1 054 230	-	1 054 230	1 015 973
Non grevé d'affectations	-	1 095 680	1 095 680	880 441
	<u>1 054 230</u>	<u>1 095 680</u>	<u>2 149 910</u>	<u>1 896 414</u>
	<u>7 644 244</u>	<u>1 683 676</u>	<u>9 327 920</u>	<u>9 481 061</u>

Pour le conseil,


 Administrateur


 Administrateur

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	253 496 \$	138 074 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	275 297	291 952
Amortissement des actifs incorporels	7 076	7 076
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(235 777)</u>	<u>(236 395)</u>
	300 092	200 707
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	<u>4 932</u>	<u>68 303</u>
	<u>305 024</u>	<u>269 010</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de placements	-	6
Acquisition d'immobilisations corporelles	(143 056)	(238 956)
Encaissement de l'effet à recevoir	<u>229 869</u>	<u>214 817</u>
	<u>86 813</u>	<u>(24 133)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(229 869)	(214 817)
Apports reportés afférents aux immobilisations	58 203	79 290
Produits reportés	<u>2 000</u>	<u>316 000</u>
	<u>(169 666)</u>	<u>180 473</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	222 171	425 350
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>643 171</u>	<u>217 821</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>865 342 \$</u>	<u>643 171 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), collige et conserve tous les ouvrages et documents pouvant servir à l'histoire de la Gaspésie; il étudie et fait connaître l'histoire régionale; il opère un musée régional d'histoire et d'ethnologie et publie une revue d'histoire. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, "Instruments financiers - Informations à fournir et présentation" du Manuel de l'Institut Canadien des comptables Agréés relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des produits et charges et présentés dans les frais d'administration. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers réduisent la valeur comptable des passifs financiers afférents.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs détenus à des fins de transactions

L'encaisse, les stocks, les frais payés d'avance et les dépôts à terme sont classés dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transactions.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les comptes clients, l'effet à recevoir et les intérêts courus sont classés comme prêts et créances. Les comptes fournisseurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Ces instruments financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des produits et des charges aux postes Produits nets de placements ou Intérêts sur la dette à long terme.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Constataion des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

De plus, l'organisme retire des produits de la vente de magazine et de boutique ainsi que de services d'archives. En règle générale, les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés uniquement après que le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	5 %
Enseignes	10 %
Aménagement d'exposition	10 %
Équipement et outillage	20 %
Mobilier et agencements	20 %
Équipement informatique	30 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels amortis

L'actif incorporel amorti est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Site Web	20 %

3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2018	2017
Débiteurs	9 919 \$	24 662 \$
Stocks	(3 793)	(2 605)
Créditeurs	10 053	(22 238)
Produits reportés	<u>(11 247)</u>	<u>68 484</u>
	<u>4 932 \$</u>	<u>68 303 \$</u>

4. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non affectées de 84 853 \$ ont été transférées du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de rembourser les sorties nettes du fonds relatives aux immobilisations (159 665 \$ en 2017) ont été transférés du fonds d'immobilisations au fonds d'administration.

5. DÉBITEURS

	2018	2017
Clients	13 721 \$	14 643 \$
Taxes de ventes à recevoir	1 768	4 902
Intérêts courus	<u>86 705</u>	<u>92 568</u>
	<u>102 194 \$</u>	<u>112 113 \$</u>

6. EFFET À RECEVOIR

Au cours de l'exercice 2008-2009, l'organisme a conclu deux ententes avec le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dont une pour l'aménagement d'une exposition permanente et une pour le projet d'agrandissement. Ces ententes prévoient des modalités de garantie de financement de sommes maximales de 400 000 \$ et de 3 750 000 \$. De plus, le ministère s'engage à effectuer les versements des subventions selon les échéanciers en capital et intérêts de remboursement du prêt à long terme contracté par l'organisme.

	2018	2017
Effet à recevoir, 6,14 %, encaissable par versements semestriels de 27 159 \$, capital et intérêts, échéant en 2019	51 426 \$	100 232 \$
Effet à recevoir, 3,05 %, encaissable par versements semestriels de 128 729 \$, capital et intérêts, renouvelable en 2020	<u>2 485 043</u>	<u>2 666 106</u>
	2 536 469	2 766 338
Encaissements à court terme de l'effet à recevoir	<u>234 165</u>	<u>226 157</u>
	<u><u>2 302 304</u></u> \$	<u><u>2 540 181</u></u> \$

Les encaissements de l'effet à recevoir au cours des cinq (5) prochains exercices s'élèvent à 234 165 \$ en 2019, 188 675 \$ en 2020, 194 473 \$ en 2021, 200 450 \$ en 2022 et 206 610 \$ en 2023.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	17 997 \$	- \$	17 997 \$	17 997 \$
Bâtiment	7 603 570	3 291 221	4 312 349	4 500 985
Enseignes	211 075	186 494	24 581	27 312
Aménagement d'exposition	1 107 658	481 829	625 829	558 226
Équipement et outillage	537 698	477 585	60 113	66 293
Mobilier et agencements	107 744	96 244	11 500	13 533
Équipement informatique	110 035	93 680	16 355	16 619
Oeuvres d'art	21 360	-	21 360	21 360
Aménagement de terrain	6 950	6 950	-	-
Stationnement	500 383	500 383	-	-
Promenade-Amphithéâtre	276 830	276 830	-	-
	<u>10 501 300 \$</u>	<u>5 411 216 \$</u>	<u>5 090 084 \$</u>	<u>5 222 325 \$</u>

8. ACTIFS INCORPORELS AMORTIS

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	<u>35 382 \$</u>	<u>17 691 \$</u>	<u>17 691 \$</u>	<u>24 767 \$</u>

9. EMPRUNT BANCAIRE

Le dépôt à terme, au montant de 600 000 \$, est affecté à la garantie de l'emprunt bancaire. L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 225 000 \$, porte intérêt au taux de 3,95 %. Au 31 décembre 2018 l'emprunt bancaire était inutilisé.

10. CRÉDITEURS

	2018	2017
Fournisseurs	20 848 \$	21 579 \$
Salaires	34 716	26 054
Sommes à remettre à l'état	<u>9 962</u>	<u>7 840</u>
	<u>65 526 \$</u>	<u>55 473 \$</u>

11. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
Effet à payer, 6,14 %, garanti par le gouvernement provincial, remboursable par versements semestriels de 27 159 \$, capital et intérêts, échéant en 2019	51 426 \$	100 232 \$
Effet à payer, 3,05 %, garanti par le gouvernement provincial, remboursable par versements semestriels de 128 729 \$, capital et intérêts, renouvelable en 2020	<u>2 485 043</u>	<u>2 666 106</u>
	2 536 469	2 766 338
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>234 165</u>	<u>226 157</u>
	<u>2 302 304 \$</u>	<u>2 540 181 \$</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2019	234 165 \$
2020	188 675
2021	194 473
2022	200 450
2023	<u>206 610</u>
	<u>1 024 373 \$</u>

12. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent des subventions et des dons pour l'aménagement d'une exposition, pour l'achat d'équipements et pour l'agrandissement du bâtiment et se détaillent comme suit :

	2018	2017
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	400 000 \$	400 000 \$
Fondation du Musée naval de Québec	115 000	115 000
Développement Économique Canada - Programme Innovation	336 000	336 000
Patrimoine canadien	2 000 000	2 000 000
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	3 750 000	3 750 000
Centre local de développement de la Côte de Gaspé	41 000	41 000
Emploi-Québec	16 500	16 500
Corporation des Fêtes du 475e de la Ville de Gaspé	30 000	30 000
Ministère des affaires municipales et des régions	6 256	6 256
Campagne de financement	657 436	657 436
Société d'aide au développement de la collectivité de Gaspé	2 000	2 000
Fonds de la société historique de la Gaspésie	7 500	7 500
Dons	10 000	10 000
Patrimoine canadien	25 000	25 000
Société des Musées du Québec	140 000	140 000
Ville de Gaspé	15 000	15 000
MRC Côte-de-Gaspé	7 500	7 500
Caisse Populaire Desjardins de la Baie-de-Gaspé	15 000	15 000
Ministère du tourisme du Québec	34 290	34 290
Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR)	30 000	30 000
Ministère Économie, Science et Innovation	30 000	-
Ministère Économie, Science et Innovation	13 703	-
MRC Côte-de-Gaspé	4 000	-
Ville de Gaspé	3 000	-
MRC Côte-de-Gaspé	7 500	-
	<u>7 696 685</u>	<u>7 638 482</u>
Amortissement cumulé	<u>(3 643 140)</u>	<u>(3 407 363)</u>
	<u>4 053 545 \$</u>	<u>4 231 119 \$</u>

13. PLACEMENTS À LA FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE-LES-ÎLES

Le musée de la Gaspésie a pris l'engagement de transformer la totalité de ses placements à la Fondation communautaire Gaspésie-Les-Îles en fonds permanents. Les revenus de ces placements sont inscrits comme revenus d'intérêts aux résultats de l'exercice auxquels ils se rapportent.

	2018	2017
Fonds permanents		
Musée de la Gaspésie	1 600 252 \$	1 592 291 \$
Fondation de la Société historique de la Gaspésie	<u>1 339 278</u>	<u>1 332 614</u>
	<u>2 939 530 \$</u>	<u>2 924 905 \$</u>

Le musée peut également compter sur un montant réservé de 28 616 \$ détenu par la Fondation communautaire Gaspésie-Les-Îles.

14. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location d'équipement, échéant en 2022, à verser une somme de 4 817 \$. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 1 482 \$ de 2019 à 2021 et de 371 \$ en 2022.

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 13 500 \$ pour le déneigement. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 4 500 \$ en 2019, 2020 et 2021.

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 7 350 \$ pour un contrat de graphisme. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochaines exercices s'élèvent à 3 150 \$ en 2019, 3 150 \$ en 2020 et 1 050 \$ en 2021.

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 7 669 \$ pour un contrat de services téléphoniques et internet. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochaines exercices s'élèvent à 4 183 \$ en 2019 et 3 486 \$ en 2020.

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 4 800 \$ pour un contrat d'entretien. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochaines exercices s'élèvent à 1 560 \$ en 2019, 1 600 \$ en 2020 et 1 640 \$ en 2021.

14. ENGAGEMENTS (suite)

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 34 100 \$ pour un contrat d'entretien d'ascenseur. Les paiements minimums exigibles pour les onze prochaines exercices s'élèvent à 3 100 \$ par année.

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 2 346 \$ pour un contrat de signalisation. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochaines exercices s'élèvent à 782 \$ en 2019, 782 \$ en 2020 et 782 \$ en 2021.

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 1 870 \$ en 2019 pour un contrat d'inspection des installations de protection d'incendie.

15. GESTION DE CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités;
- Acquitter ses obligations financières.

L'organisme définit son capital comme suit :

	2018	2017
Solde de fonds	2 149 910 \$	1 896 414 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations	<u>4 053 545</u>	<u>4 231 119</u>
	<u>6 203 455 \$</u>	<u>6 127 533 \$</u>

L'organisme gère son capital principalement au moyen de la recherche de subventions auprès des gouvernements. De plus, une part importante de la gestion du capital consiste en la collecte de fonds auprès de divers apporteurs. Finalement, l'organisme s'assure d'avoir le financement à long terme nécessaire pour ses investissements en immobilisations.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

16. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillées ci-après.

Risque du crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé.

- Comptes clients :

Le risque de crédit de l'organisme provient principalement des comptes clients. L'organisme n'exige pas de garantie de ses clients. De plus, le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme, le placement dans la Fondation communautaire Gaspésie - Les Îles, l'effet à recevoir et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêts.

16. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS (suite)

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

17. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
	\$	\$
ANNEXE A		
PRODUITS - EXPLOITATION ET ADMINISTRATION		
Cotisations des membres	7 228	8 194
Dons et activités de financement	12 273	16 362
Droits d'entrée	160 286	118 566
Revenus d'intérêts	31 897	26 872
Revenus d'intérêts - Fondation Communautaire		
Gaspésie-Les-Îles	112 003	121 999
Contribution - Archives	(15 000)	(15 000)
Revenus d' assurances	870 155	-
Revenus de dons - Projet Mémoires d'Elles	450	472
Revenus de location	41 870	8 446
Subvention fédérale	138 728	32 860
Subvention provinciale	257 678	57 324
Subvention de fonctionnement - Ministère de la Culture et des Communications du Québec	235 825	234 700
Autres revenus	14 623	9 053
	1 868 016	619 848

ANNEXE B**PRODUITS - BOUTIQUE**

Ventes de boutique	85 498	71 402
Subvention Société de Développement des Entreprises Culturelles du Québec	-	1 000
Revenus Bistro	4 679	8 190
	90 177	80 592

ANNEXE C**PRODUITS - MAGAZINE GASPÉSIE**

Abonnements papiers	27 583	29 568
Abonnements numériques	5 911	5 990
Ventes de magazines	12 367	17 542
Publicité	25 868	38 296
Redevances	425	3 467
Dons	14	-
Subvention Patrimoine Canadien	30 858	11 599
	103 026	106 462

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
	\$	\$
ANNEXE D		
PRODUITS - ARCHIVES - FONCTIONNEMENT		
Subvention de fonctionnement - Archives nationales du Québec	28 939	35 985
Subvention - Autres	68 106	16 775
Consultation	2 591	4 847
Contribution - Administration	15 000	15 000
Location d'espace	4 347	4 982
	118 983	77 589

**ANNEXE E
CHARGES - EXPLOITATION ET ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales	394 137	254 401
Administrateurs	1 890	1 520
Associations et cotisations	3 669	3 354
Assurances	14 593	16 358
Collection et animation	232 607	23 806
Dépenses - Projet Mémoires d'Elles	450	450
Déplacements et représentations	10 886	4 190
Énergie	44 589	42 662
Entretien et réparations	838 925	27 195
Fournitures de bureau et impression	2 574	5 139
Frais d'embauche et de perfectionnement	12 557	7 303
Frais d'informatique	22 873	6 361
Honoraires professionnels et de vérification	27 071	26 991
Intérêts et frais bancaires	7 792	8 422
Location d'équipement	2 537	3 253
Publicité et promotion	51 859	20 862
Télécommunications	6 844	5 888
	1 675 853	458 155

**ANNEXE F
CHARGES- BOUTIQUE**

Salaires et charges sociales	22 487	18 869
Achats pour revente	45 566	31 816
Achats Bistro	3 655	4 702
Fournitures	1 004	3 911
Publicité et promotion	3 090	1 523
	75 802	60 821

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
	\$	\$
ANNEXE G		
CHARGES - MAGAZINE GASPÉSIE		
Salaires et charges sociales	52 711	42 836
Commission	1 275	1 731
Cotisations et abonnements	902	564
Déplacements	841	190
Distribution	1 746	3 319
Fournitures	1 114	683
Mauvaises créances	-	2 404
Poste et messagerie	7 035	6 235
Production	22 889	36 874
Promotion	2 022	3 802
	90 535	98 638
ANNEXE H		
CHARGES - ARCHIVES - FONCTIONNEMENT		
Salaires et charges sociales	36 638	65 263
Abonnement	25	80
Associations et cotisations	30	180
Déplacements	883	-
Matériel et fournitures de bureau	344	518
Autres	-	129
	37 920	66 170
ANNEXE I		
AMORTISSEMENTS		
Amortissement du bâtiment	225 049	236 891
Amortissement des enseignes	2 731	3 035
Amortissement de l'aménagement d'exposition	24 871	27 634
Amortissement de l'équipement et de l'outillage	14 045	15 660
Amortissement du mobilier et agencements	2 782	3 388
Amortissement de l'équipement informatique	5 819	5 344
Amortissement du site web transactionnel	7 076	7 076
	282 373	299 028